

## Commune nouvelle : quatre communes en réflexion



Les quatre maires, les adjoints et quelques conseillers municipaux des communes d'Anctoville-sur-Boscq, Bréville-sur-Mer, Longueville et Yquelon, étaient réunis à la mairie de Bréville-sur-Mer, jeudi. Objectif de la réunion : poursuivre la réflexion menée depuis quelques mois, et créer un groupe de travail concernant le projet de commune nouvelle qui réunirait ces quatre communes « **Réfléchir ensemble et apprendre à se connaître** », ont commenté les maires.

Chantal Tabard, maire d'Yquelon, a présenté un document émanant de l'association des maires de France : « Qu'est-ce qu'une commune nouvelle ? », détaillant les différentes étapes de la constitution d'une commune nouvelle. « **Il s'agit d'une démarche volontaire qui ne revêt aucune obligation, à laquelle il faudra, en temps voulu, associer les agents et la population.** »

Cette commune nouvelle regroupant les quatre communes compterait quelque 3 100 habitants. Une réflexion devra s'engager autour des éléments fondateurs de la commune nouvelle : « Pourquoi aller ensemble ? Pour quel projet ? Qu'est-ce que cela va apporter à nos habitants ? » À l'issue de la réflexion, si cette commune nouvelle devait voir le jour, « **une charte devrait être écrite, détaillant un projet de territoire** ».

Dans un premier temps, le groupe de travail va effectuer un état des lieux de chaque commune. Une synthèse de cet état des lieux sera présentée, lors d'une réunion regroupant la totalité des quatre conseils municipaux d'ores et déjà programmée dans la salle de convivialité de Yquelon, en octobre.